



RENCONTRE ANNUELLE DES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS DU TÉMISCAMINGUE

7^e ÉDITION

14 novembre 2016, 18h30 à la salle de réunion de l'OBVT, Ville-Marie

Compte-rendu de rencontre

Liste des présences :

Associations

Association des riverains du lac Honorat
Association des riverains du lac Laperrière
Association des riverains du lac Tee
Association pour la préservation du lac
Témiscamingue

Représentants

Denis Boileau
Claire Marchand, Michel Trahan, Claude Girard
Yves Beauregard
Gilles Gobeil

Aussi présents :

Édith Hallé, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Thibaut Petry, Directeur adjoint, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)

Lien utile : <http://www.obvt.ca/autresactivites/autres>, cliquer sur l'extension « + Les associations de riverains » pour avoir accès aux présentations et au compte-rendu des rencontres annuelles des associations de riverains.

1) Mot de bienvenue

Les rencontres annuelles des associations de riverains ont pour but de réunir de façon conviviale les représentants des associations de riverains afin qu'ils puissent échanger et discuter sur les différents projets entrepris au cours de l'année et sur les préoccupations particulières pour chacun des lacs. Ces rencontres permettent de faire un bilan et une mise en commun de l'information entre l'OBVT et les associations de riverains. Elles permettent également de formuler des attentes envers l'OBVT (besoin de support ou autre), et de faire part de difficultés éventuelles.

Tous les participants sont remerciés pour leur présence.

2) Tour de table, préoccupations et activités des associations de riverains

Lac	Préoccupations/activités
Honorat	<ul style="list-style-type: none">○ (Denis Boileau n'est pas membre du conseil d'administration, mais accorde beaucoup de son temps aux activités de l'association de riverains et à la préservation de son lac) ;



- Des démarches ont été entreprises avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour limiter l'impact des coupes forestières du plan spécial en lien avec la tordeuse du bourgeon de l'épinette, avec succès : ce petit bassin versant aurait pu ressentir des impacts majeurs de la coupe sur son bassin versant de petite taille. Les coupes seront adaptées ;
- Le réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) est poursuivi chaque année sur ce lac ;
- Des rencontres annuelles de sensibilisation des riverains sont organisées ;
- 2 fosses septiques ont été mises aux normes cette année autour du lac ;
- Des arbres ont été distribués aux riverains (restants du MFFP) ;
- Une hauteur d'eau maximum et minimum à respecter au niveau du barrage de castor et seul exutoire du lac ont été déterminées.

Tee

- Une emphase particulière a été mise sur les activités commerciales en émergence autour du lac : location de chalets avec impact possible des embarcations contaminées par les espèces exotiques envahissantes (EEE) – mise en place d'une station d'épuration des eaux usées de la communauté algonquine d'Eagle Village et impact possible sur les eaux du lac Tee (Dumoulin) ;
- Rédaction d'un sommaire des activités réalisées par l'association ;
- Une deuxième station d'échantillonnage de l'eau a été mise en place dans le cadre du RSVL ;
- La vidange des fosses septiques du territoire de la Ville de Témiscaming sera assumée par celle-ci (à suivre) ;
- Des pancartes de sensibilisation sur les EEE ont été mises en place.

Témiscamingue

- Le lac Témiscamingue est un lac immense et l'association est pour le moment encore assez réduite ! (Fondation en juin 2016) ;
- La recherche de membres est au cœur des activités du conseil d'administration, mais elle demeure difficile. Notons que les membres peuvent provenir de l'ensemble du bassin versant (et non pas des rives du lac uniquement, car ce lac est très utilisé) ;
- La qualité de l'eau est une préoccupation majeure, les cyanobactéries inquiètent beaucoup, l'association aimerait connaître la menace principale sur la qualité de l'eau ;
- Une activité de nettoyage a été faite au ruisseau des sœurs à Ville-Marie, des déchets en tous genres, très abondants ont été trouvés ;



	<ul style="list-style-type: none">○ Les participants sont heureux de la création de cette association et lui souhaitent la bienvenue au sein du réseau témiscamien !
Laperrière	<ul style="list-style-type: none">○ L'association est dynamique et le lac de relativement petite taille, une surveillance quotidienne est assurée par les riverains ;○ La décharge du lac est entretenue pour assurer un bon écoulement ;○ Une activité de pêche sur la glace a été organisée par l'association ;○ Des aménagements en amont du lac ont été réalisés et ont des impacts sur le lac par ruissellement ;

3) Présentations

☞ Plan de gestion des cyanobactéries

La présentation a été faite par Édith Hallé (MDDELCC) avant le tour de table pour lui permettre de prendre la route pour Rouyn-Noranda ensuite. Cette présentation est disponible à ce lien <http://www.obvt.ca/autresactivites/autres> dans l'onglet + *les associations de riverains*.

Cette présentation a suscité de nombreuses questions :

- Est-ce que des démarches sont faites auprès des grands pollueurs qui peuvent avoir un impact sur les éclosions de cyanobactéries ? Réponse : C'est difficile, des actions sont menées avec les agriculteurs, municipalités, secteur commercial, etc., mais la plupart des interventions envers ces pollueurs se fait par plaintes ;
- Est-ce que les lacs pour lesquels des fleurs d'eau de cyanobactéries ont déjà été signalées doivent être signalés encore ? Réponse : oui, dès que les algues bleu-vert sont visibles à l'œil nu ! ;
- Pourquoi les signalements sont-ils encore importants alors que le plan de gestion des cyanobactéries ne dispose plus d'argent pour aller sur le terrain ? Réponse : les bilans annuels sont encore compilés, des projets et programmes d'accompagnement sont en cours d'évaluation ;
- Le portrait des lacs contaminés n'est pas juste. Réponse : non ;
- Pourquoi la réglementation sur les bandes riveraines n'est pas plus adaptée en milieu agricole et forestier ? Réponse : en cas de plainte, le ministère se déplace ;

☞ ROLRIV : mise en valeur des rôles d'évaluation municipaux pour les associations de riverains

Le regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau a mis en place un outil très utile pour les associations de riverains puisqu'il permet d'avoir accès (via une entente) aux informations des riverains de lacs (coordonnées) dans le cadre des activités de protection de l'eau. Ainsi, les associations peuvent avoir accès à la liste des coordonnées, postales dans un premier temps, mais auxquelles on peut ajouter les informations courriel ensuite. Des sollicitations de membership ou pour des événements (AGA, corvées, etc.) sont ensuite clairement facilitées. Les associations qui comptent beaucoup de riverains sont

intéressées, mais il se pose la question du financement d'un premier envoi postal (frais de poste), qui reste à rediscuter. L'OBVT serait l'intermédiaire entre les associations et les MRC, et une lettre d'appui sera demandée en ce sens aux associations.

📺 Vidéo sur l'écoulement de l'eau souterraine à proximité des lacs

Une vidéo a été projetée, qui montrait bien l'impact que peut avoir une fosse septique non conforme sur l'eau souterraine et les plans d'eau avoisinants.

Plusieurs questions ont été posées par les participants, mais Thibaut Petry a préféré les poser aux responsables du regroupement québécois sur les eaux souterraines (RQES) pour avoir les bonnes réponses.

- Est-ce que le dispositif est basé sur une fosse septique non conforme ou
- Sur un champ d'épuration non conforme ?
- Est-ce que le champ d'épuration est adapté au type de sol ?
- Est-ce que ça illustre un système muni de déphosphatation ?
- Est-ce possible d'avoir une mise en contexte sur le système qui est montré ?

Malheureusement, les réponses n'ont pu être fournies, et la vidéo a été supprimée de Youtube par l'opérateur du lien (regroupement Québécois sur les eaux souterraines) en attendant d'avoir les réponses... Cette vidéo ne peut plus être consultée pour le moment.

4) Bilan des activités de l'année et projets à venir pour l'OBVT

L'ensemble des activités réalisées en 2015-16 par l'OBVT et ses partenaires est disponible à ce lien <http://www.obvt.ca/autresactivites/autres> dans l'onglet + les associations de riverains.

Thibaut Petry interroge les associations de riverains concernant leur intérêt à disposer d'un agent de sensibilisation durant la période estivale : le lavage de bateaux, l'analyse des fosses septiques, la sensibilisation par porte-à-porte, des distributions d'arbustes, l'identification des sources d'approvisionnement des lacs sont des idées de tâches pour eux.

5) Appréciation de la rencontre

Les participants apprécient la tenue de ces rencontres annuelles et souhaitent maintenir cette formule pour l'année prochaine. C'est une bonne occasion de bénéficier des bonnes idées des autres associations. La période choisie (fin octobre, début novembre) convient à toutes les personnes présentes.

Contacts

Les contacts des différentes associations de riverains sont mis en commun sur le site internet de l'OBVT : <http://www.obvt.ca/autresactivites/autres/associations> et dans le bottin qui a été joint à l'envoi.



Thibaut et Pierre peuvent être joints à tout moment !

Organisme de bassin versant du

Témiscamingue

Thibaut Petry, directeur adjoint

Tél. (819) 629-5010 poste 6

thibaut.petry@obvt.ca

Pierre Rivard, directeur général

Tél. (819) 629-5010 poste 2

pierre.rivard@obvt.ca

www.obvt.ca